



INFORMATION PRESSE
Paris, le 19 janvier 2020

#Metooinceste

Enfance et Partage aux cotés des victimes de violences sexuelles

- Des années sont souvent obligatoires pour qu'une parole prenne son envol,
- Des années sont toujours obligatoires pour que la justice donne suite à une plainte,
- Pendant toutes ces années, les victimes ont besoin d'être écoutées soutenues conseillées et accompagnées.

C'est pourquoi l'association ENFANCE et PARTAGE depuis plus de 40 ans propose aux familles des victimes mineures ainsi qu'aux personnes majeures victimes durant leur enfance un accompagnement psychologique et juridique dont ils peuvent bénéficier gratuitement au sein d'Enfance et Partage.

Notre association s'est entourée de professionnels, avocats et psychologues, spécialisées pour offrir une prise en charge adaptée aux victimes.



Ecouter, informer, accompagner et soutenir sont les maîtres-mots de notre mission.

Nous **écoutons et informons** grâce à notre numéro vert national le **0 800 05 12 34**



0 800 05 1234 Service d'appel gratuit

Depuis bientôt plus de 40 ans, **Enfance et Partage** agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte. Nos actions se déploient autour de la Prévention et de la Lutte contre les violences faites aux enfants, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles, avec l'appui de 19 comités locaux, 250 bénévoles, une dizaine salariés (puéricultrices, psychologues, juristes) et un réseau de 50 professionnels (avocats, psychothérapeutes).

Présidente : Marie-Pierre Colombel 07 62 49 51 63

Responsable de la communication: Valérie Maud Camus: 06 14 79 31 58